

RAPPORT D'ÉVALUATION

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

du Collège Bart

Septembre 2024

Québec, le 19 novembre 2024

Monsieur Nicolas Bellerose
Directeur général
Collège Bart
751, côte d'Abraham
Québec (Québec) G1R 1A2

Objet : *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 17 septembre 2024, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) du Collège Bart, adoptée par son conseil d'administration le 24 mai 2024. L'examen, réalisé conformément à la troisième édition (mai 2021) du cadre de référence de l'évaluation des PIEA, a porté sur l'ensemble de la politique, avec une attention particulière aux passages révisés.

Dans son rapport d'évaluation d'avril 2024, la Commission avait jugé satisfaisante la version précédente de cette politique. Elle suggérait au Collège de préciser que la dispense ne donne pas droit aux unités attachées au cours et que l'équivalence donne droit aux unités attachées au cours, comme l'exige le *Règlement sur le régime des études collégiales*. Elle lui suggérait également de préciser l'instance responsable de l'adoption de la PIEA. Par ailleurs, elle invitait le Collège à préciser, dans sa politique, que sa procédure de révision de notes couvre la révision de la note finale. Enfin, elle l'invitait à identifier les critères de son mécanisme d'évaluation de l'application de sa politique de manière à ce qu'il s'attarde à la conformité et à l'efficacité de l'application de sa PIEA.

Le Collège a apporté des précisions à sa politique afin de tenir compte de l'ensemble de ces avis. Conséquemment, la Commission juge que la PIEA du Collège Bart est désormais **entièrement satisfaisante**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. : M. Louis Morneau, directeur des études